



Rapport d'orientations budgétaires 2021

Conseil municipal du 18 novembre 2020



Propos liminaires

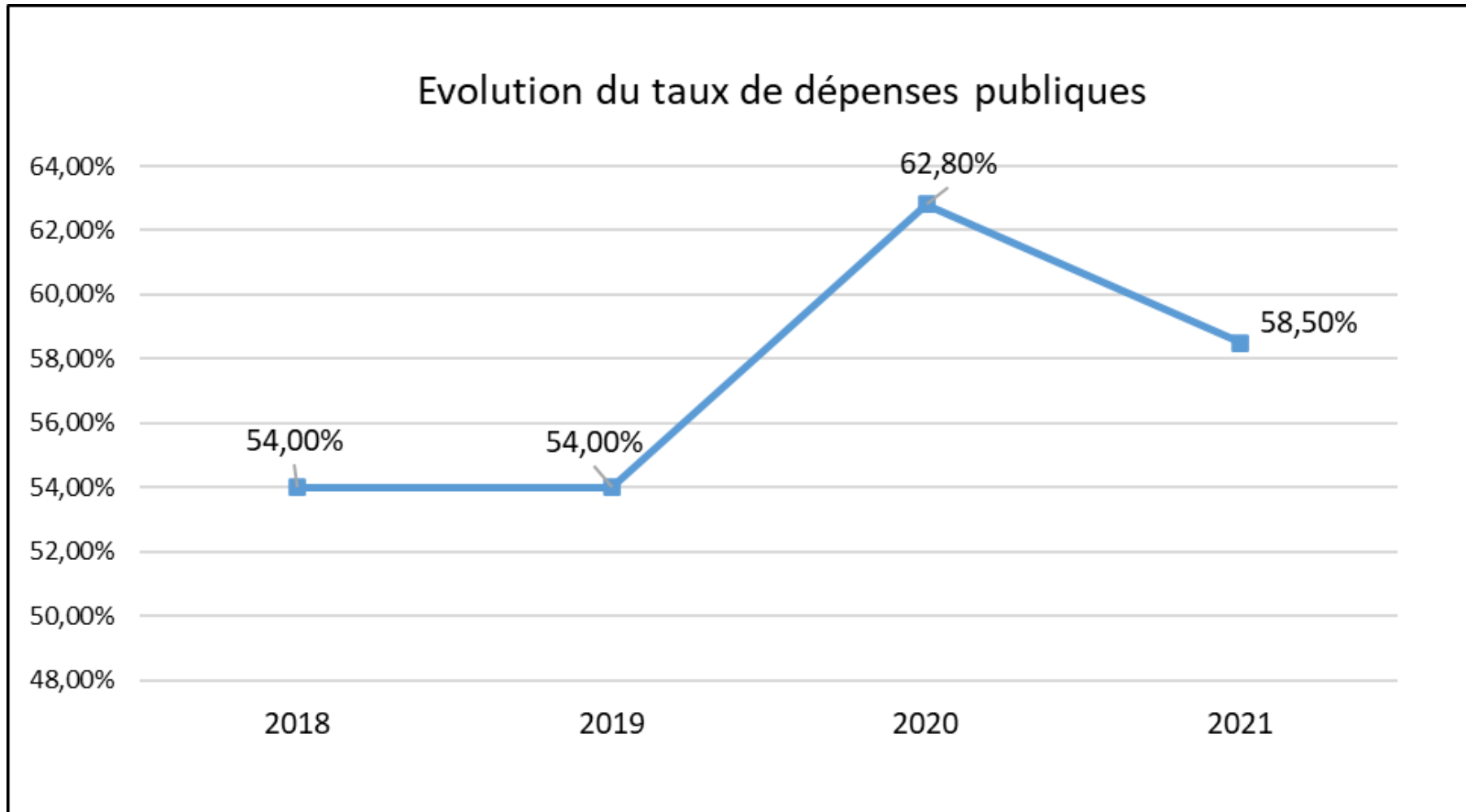
- Des hypothèses arrêtées fin octobre 2020,
- Un contexte sanitaire évolutif aux conséquences financières changeantes,
- Une probable actualisation au stade du BP 2021



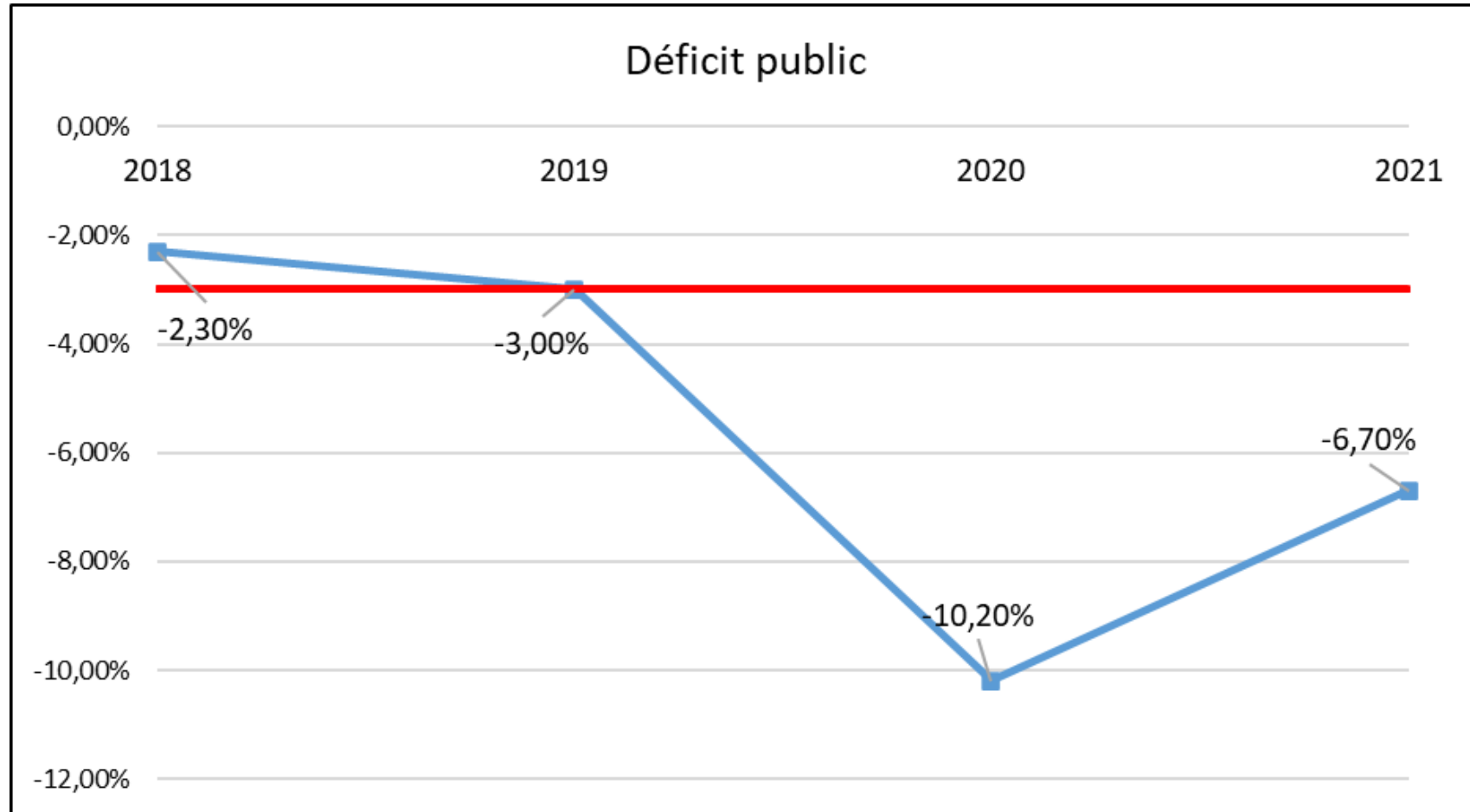
L'ENVIRONNEMENT NATIONAL

UN PROJET DE LOI DE FINANCES 2021 MARQUE PAR LA CRISE SANITAIRE

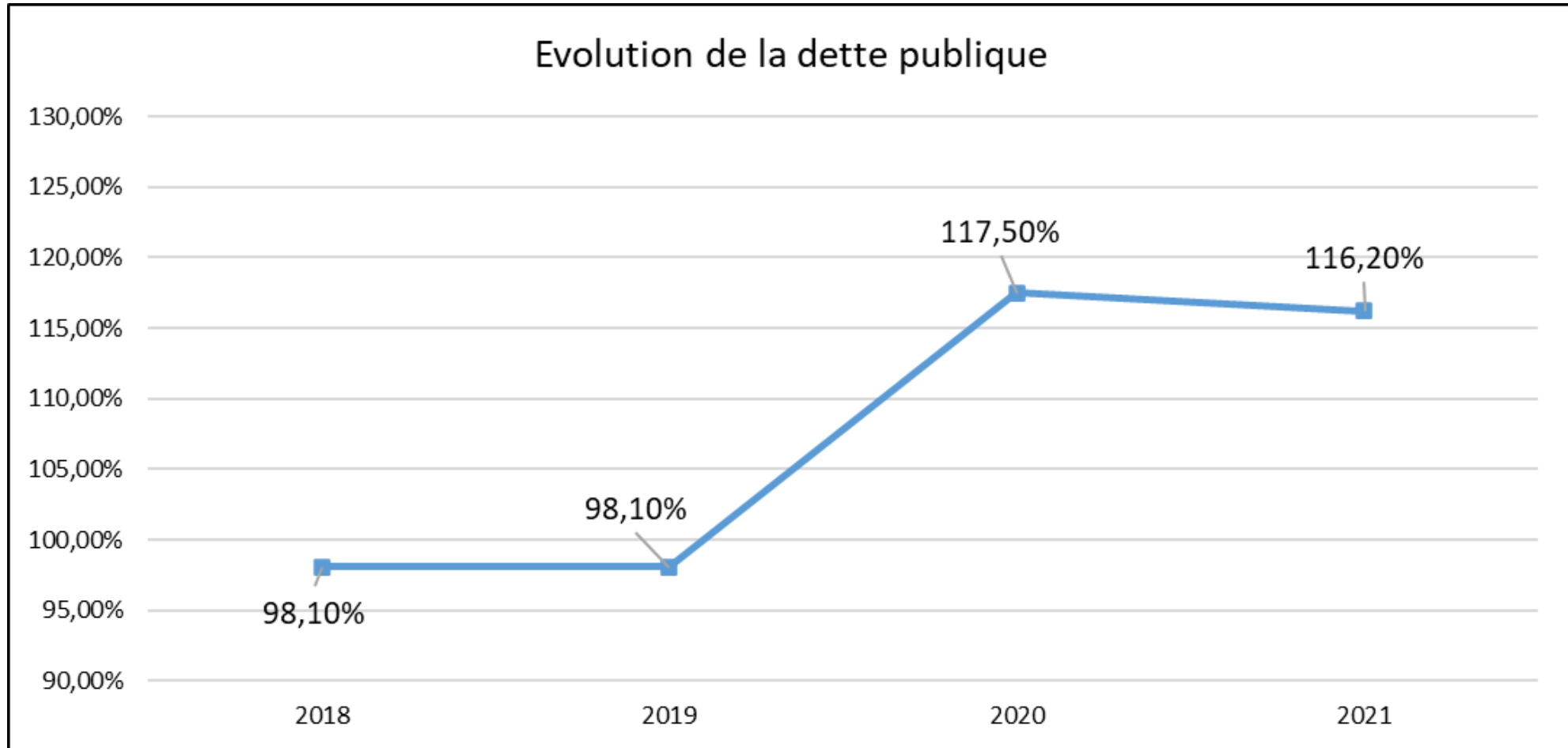
Contexte du PLF 2021 avec 3 grands indicateurs – Le taux de dépenses publiques



Contexte du PLF 2021 avec 3 grands indicateurs – Le déficit public



Contexte du PLF 2021 avec 3 grands indicateurs – La dette publique





Un nécessaire plan de relance mais qui impacte la fiscalité des collectivités

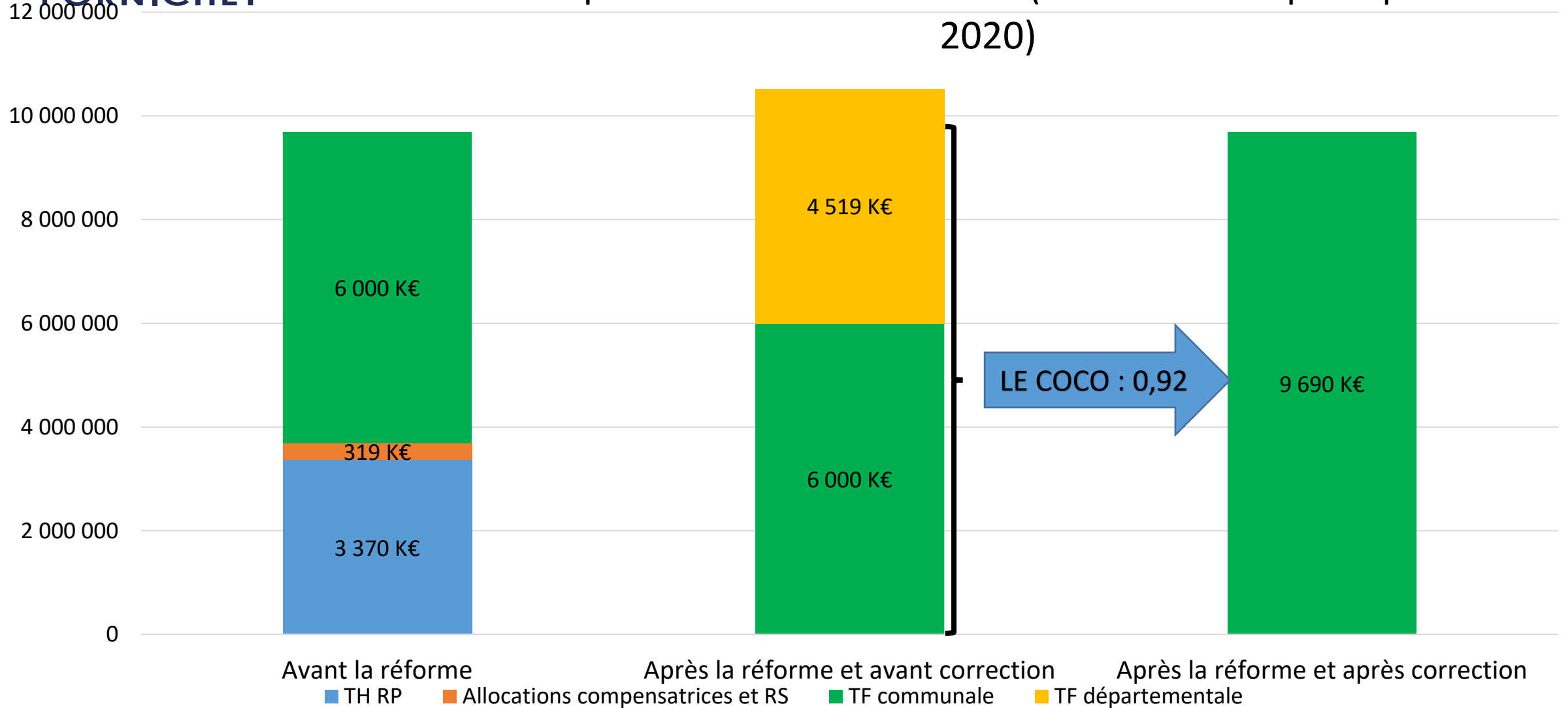
- La diminution de la fiscalité économique locale :
 - Suppression de la part régionale de CVAE => 7,25 milliards d'€,
 - Modification de la valeur locative des établissements industriels => 3,3 milliards d'€

- Des compensations différentes :
 - Les régions hériteront d'une fraction de la TVA,
 - Les communes et EPCI bénéficieront d'une dotation *a priori* dynamique sur les bases



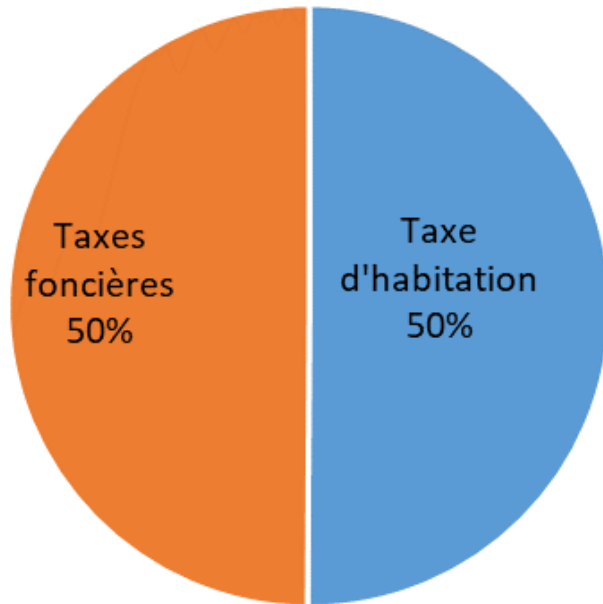
Un transfert fiscal neutralisé

Avant et après la réforme : 9 690 K€ (TH résidences principales et TF 2020)

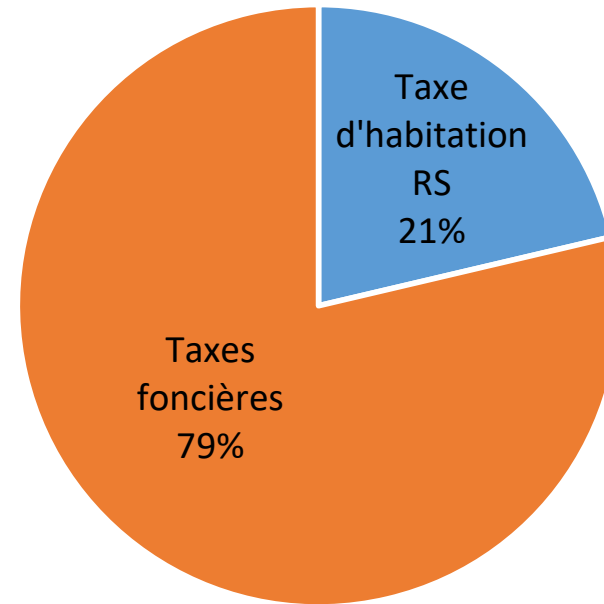


2021 : mise en œuvre de la réforme fiscale : Une restructuration des impôts

Une répartition TH/TF parfaitement
équilibrée en 2020

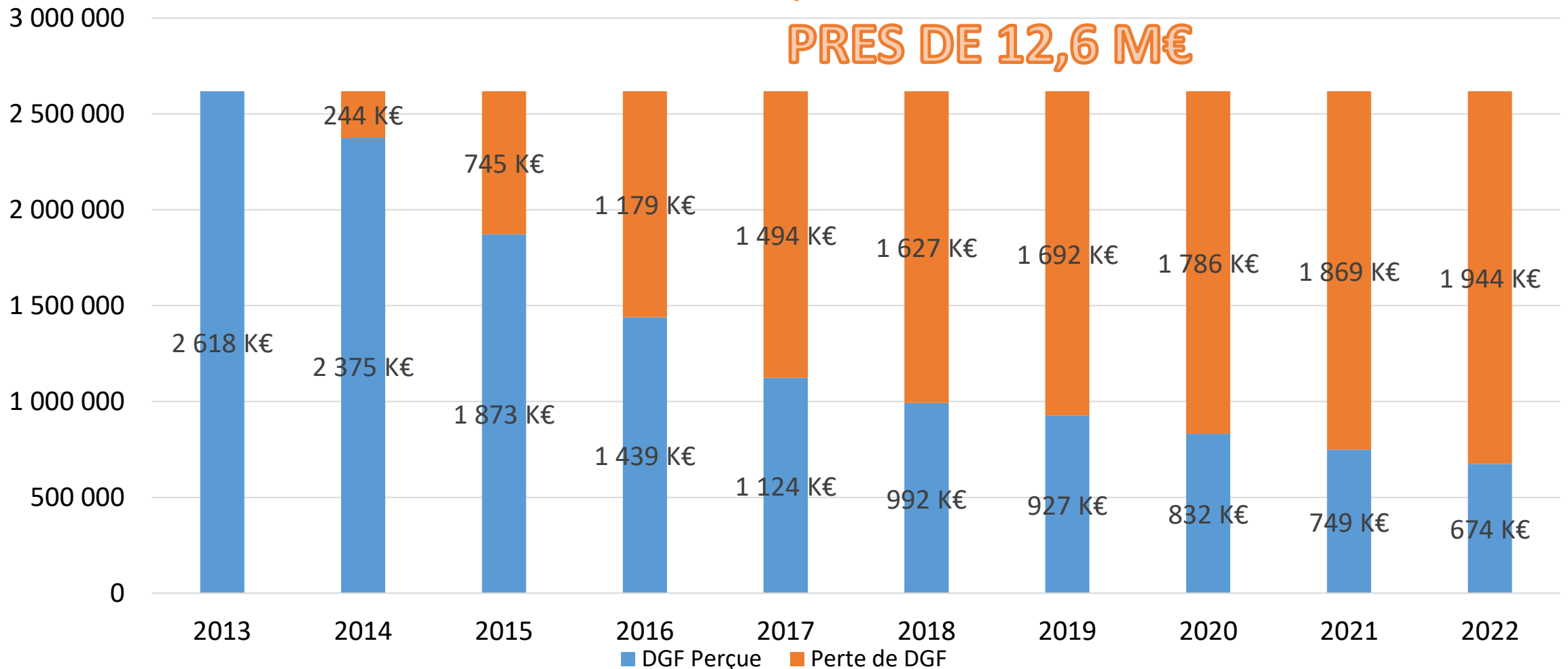


LA TF comme principale ressource fiscale
en 2021



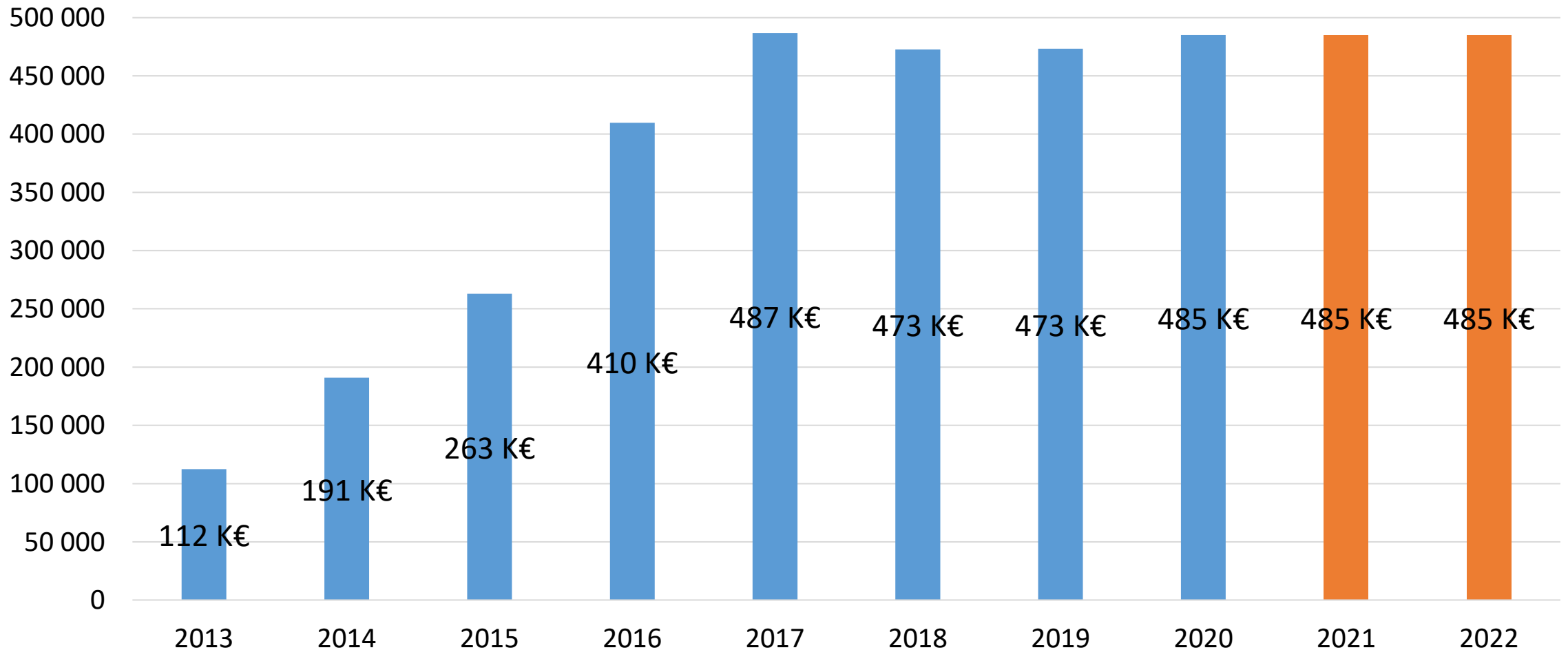
Une DGF nationale stabilisée mais localement en baisse

UN MANQUE A GAGNER CUMULE DE PRES DE 12,6 M€



Un FPIC désormais stabilisé

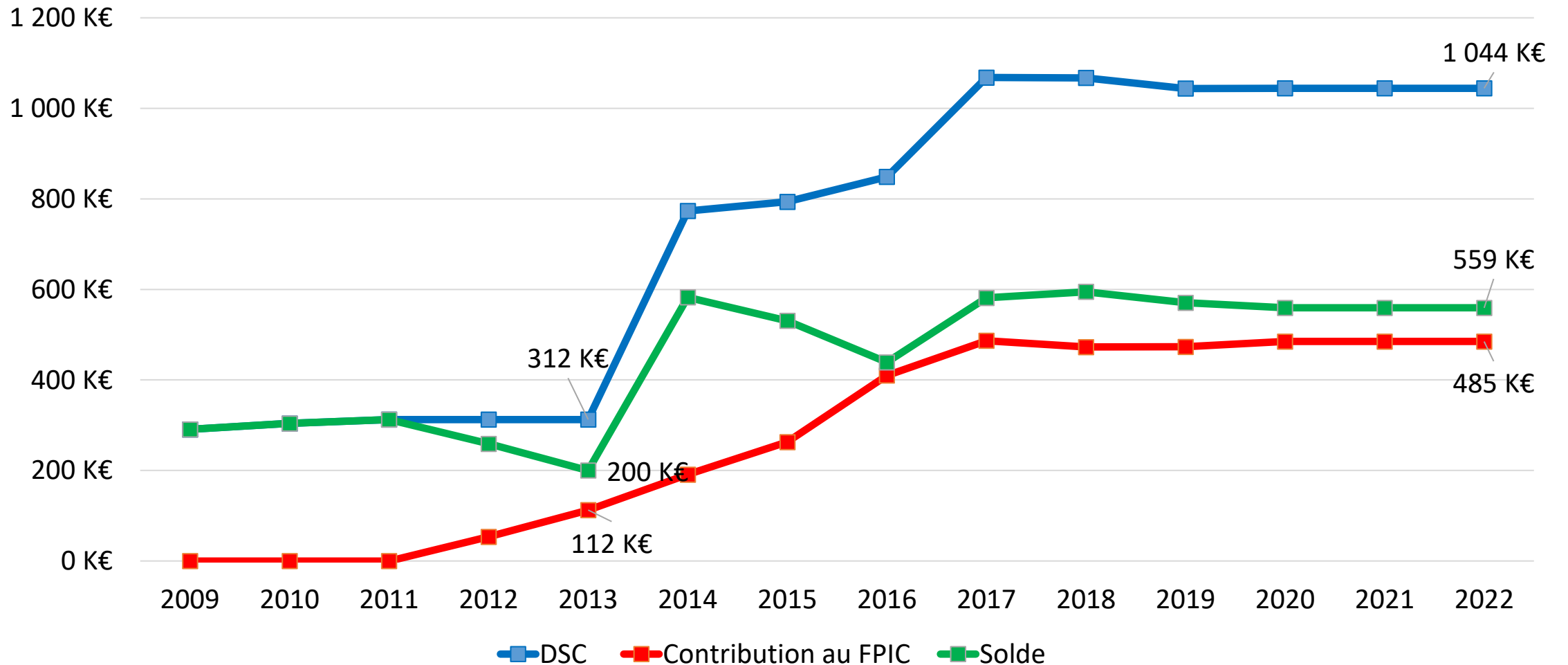
**UNE CHARGE CUMULEE SUPPLEMENTAIRE DE
PRES DE 2,74 M€**





UN ENVIRONNEMENT LOCAL DYNAMIQUE

Un dynamisme local – Une DSC au montant significatif





Un dynamisme local favorable

- La CARENE :



- L'attribution de compensation,
- Des fonds de concours comme pour les itinéraires cyclables,
- La participation financière aux grands événements d'animations et culturels,

- Avec la région des Pays de la Loire, le CD 44, la Préfecture et la CAF





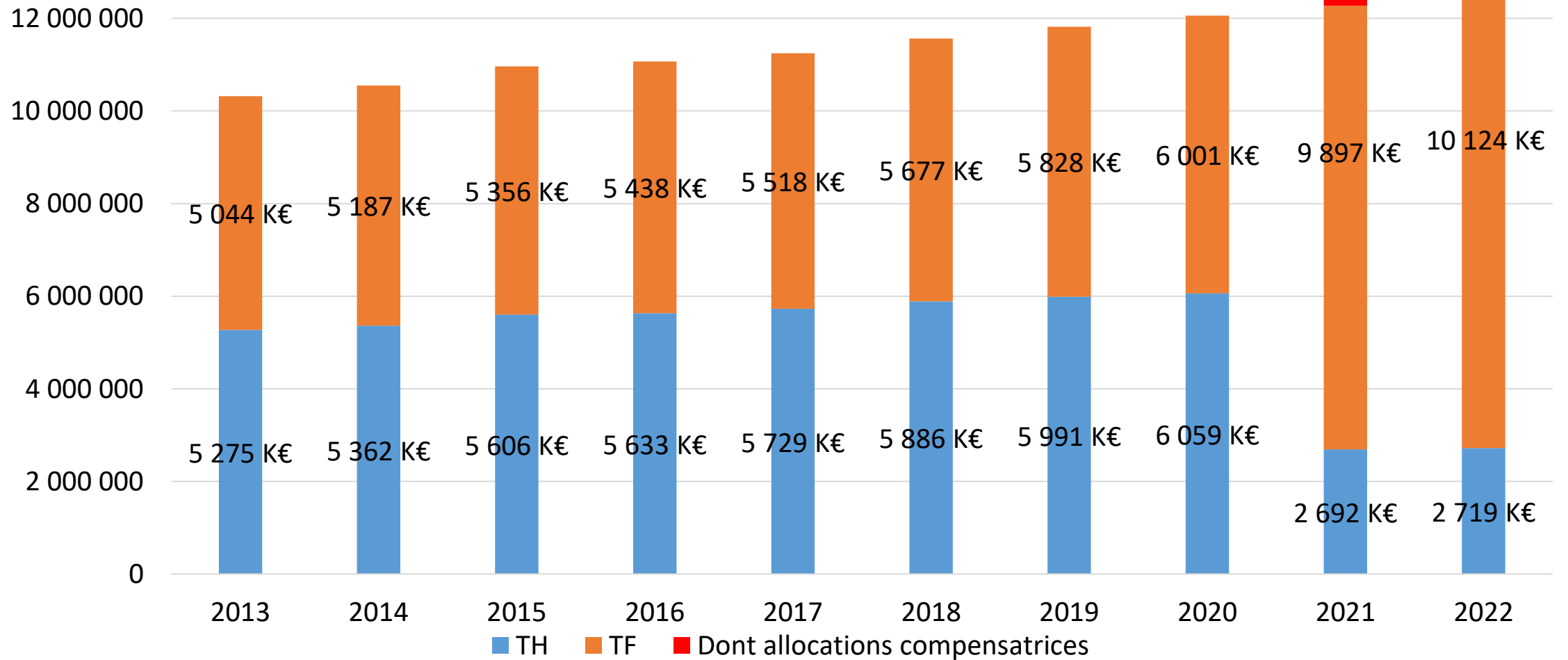
LA STRATEGIE FINANCIERE



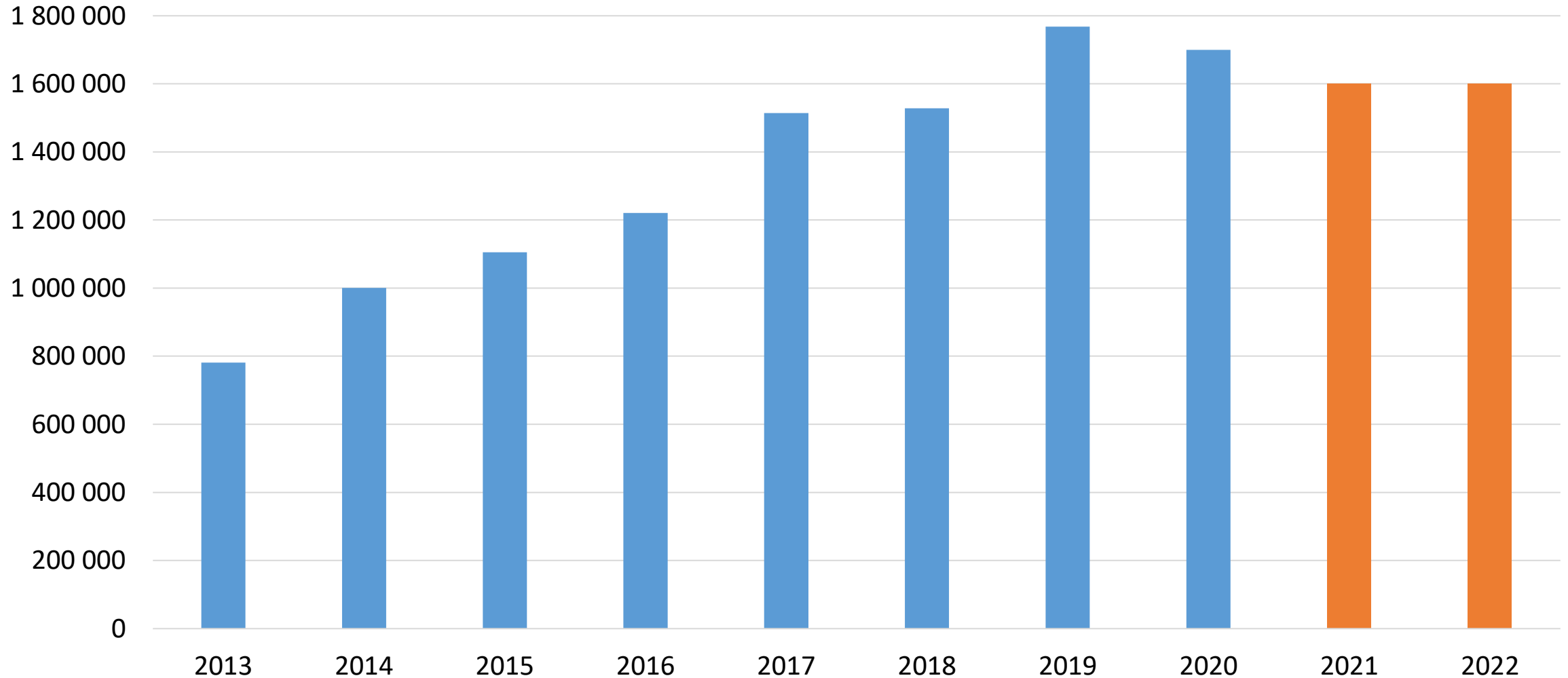
Quelle hypothèse d'évolution de nos recettes fiscales ?

- Hypothèses pour 2021 et 2022 :
 - Pas de hausse du taux de la taxe foncière,
 - Coefficient de revalorisation des bases de 0,10 % pour 2021 et 1 % pour 2022,
 - Evolutions physiques des bases :
 - TF : 1,30 % en 2021 et 2022,
 - THRS : 0,00 %

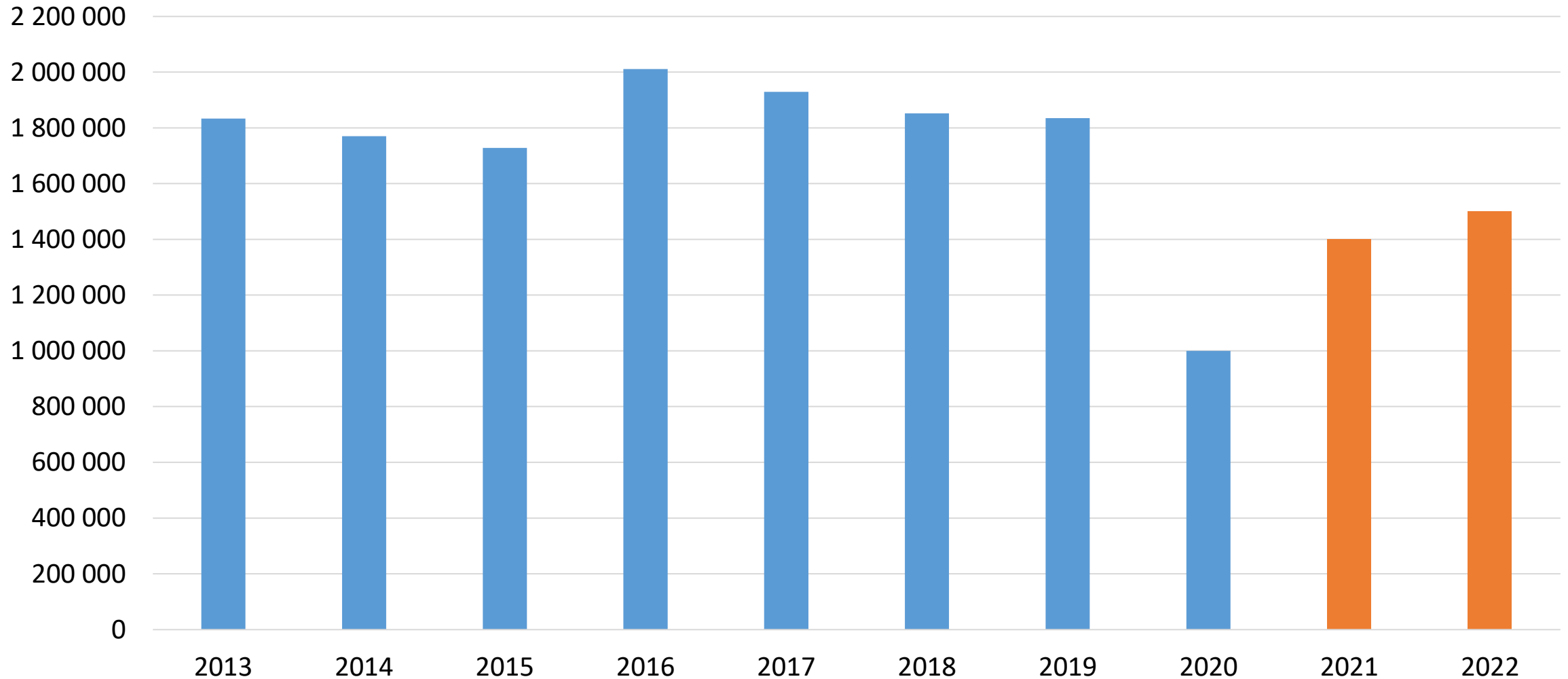
Quel produit fiscal ?



Des droits de mutations maintenus à un niveau soutenu



Un produit du casino fortement impacté par la crise sanitaire





Des dépenses globalement maîtrisées malgré le contexte sanitaire

Ville de
PORNICHET

20 000 000

17 504 K€

16 676 K€

18 000 000

16 000 000

14 000 000

12 000 000

10 000 000

8 000 000

6 000 000

4 000 000

2 000 000

0

2013

2014

2015

2016

2017

2018

2019

2020

2021

2022

Charges à caractère général

Frais de Personnel

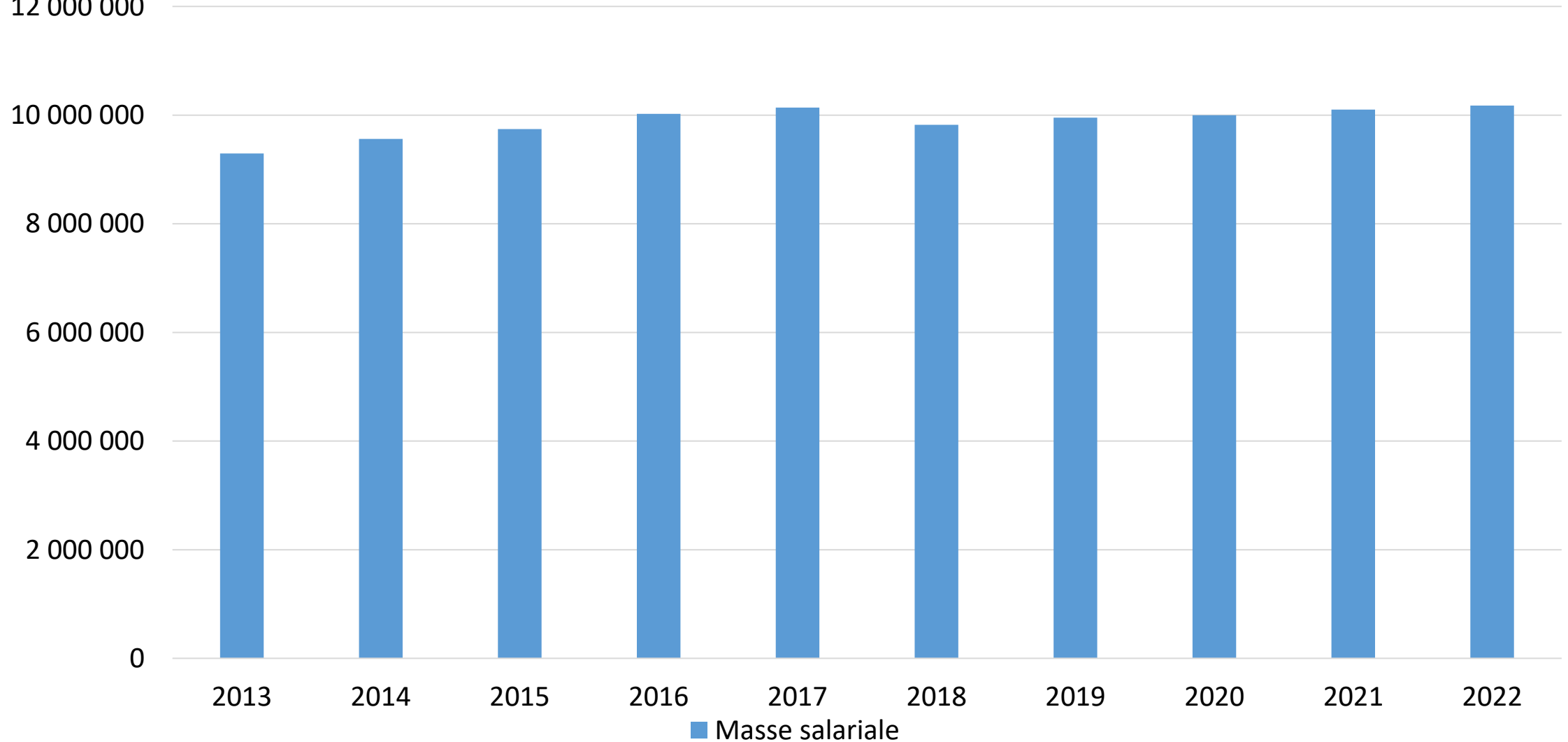
Atténuation de produits

Autres charges de gestion courante

Charges exceptionnelles

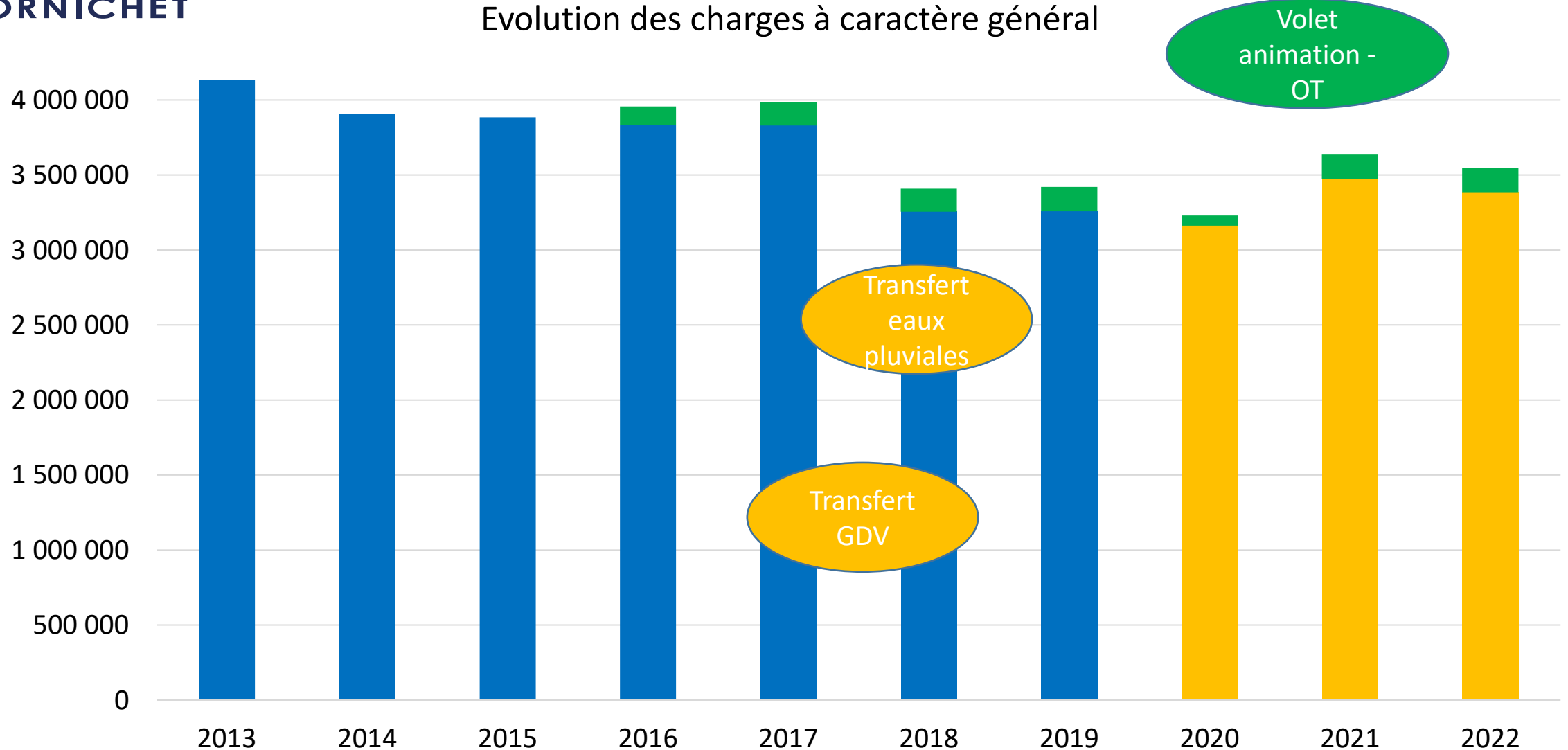
Charges financières

Une masse salariale stabilisée depuis 2016



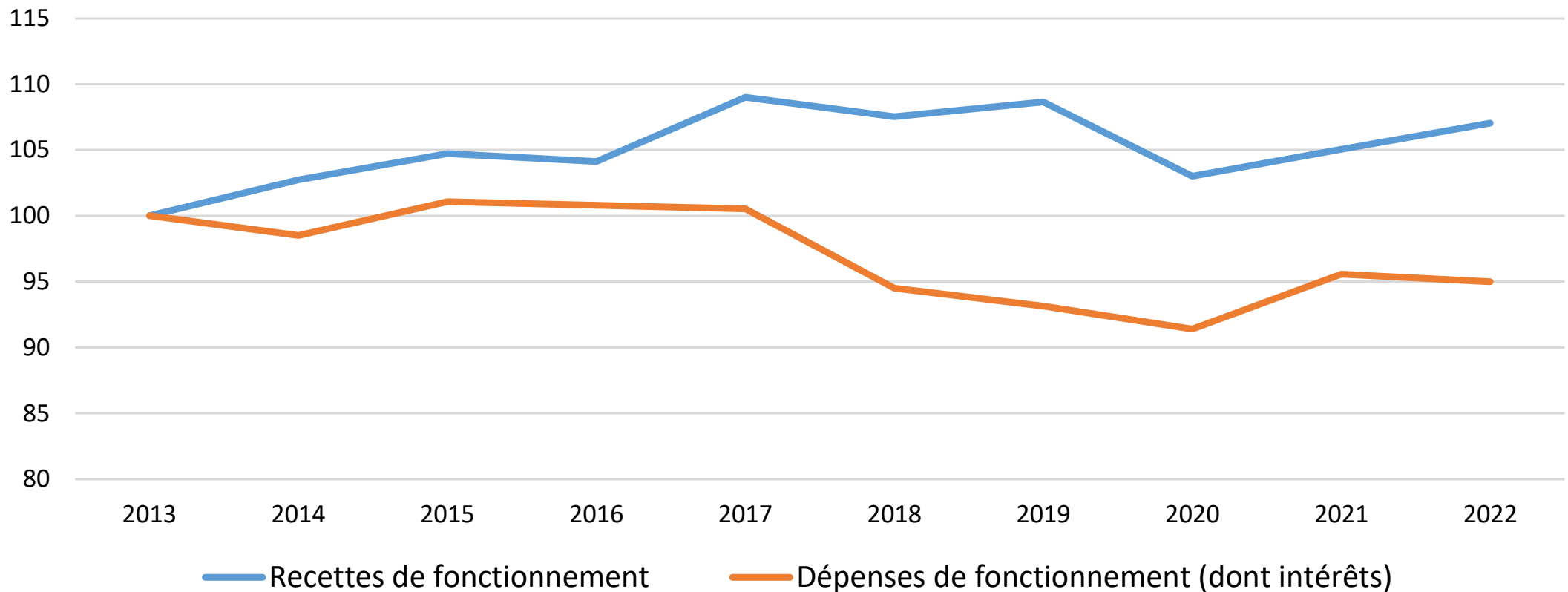
Les charges à caractère général projetées à 3,55 M€ en 2022

Evolution des charges à caractère général

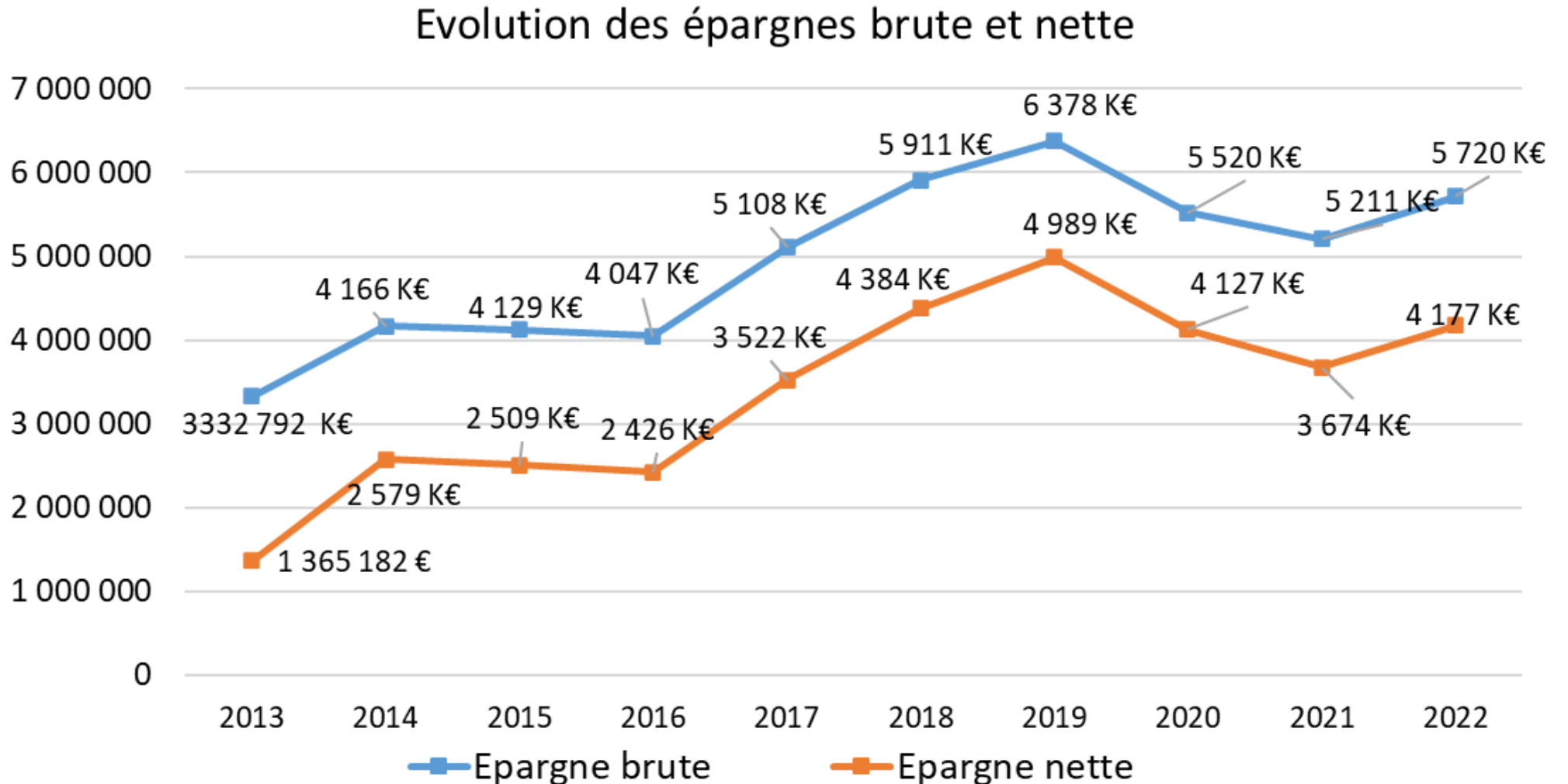


Des recettes plus dynamiques que les dépenses

Evolution des dépenses et recettes de fonctionnement
Base 100 en 2013



Une crise sanitaire qui casse la dynamique des épargnes





LES INVESTISSEMENTS 2021 ET 2022



Quelle logique d'investissement ?

- **Investir de manière équilibrée entre :**
 - L'entretien du patrimoine de la commune,
 - Améliorer la vie quotidienne à Pornichet,
 - Mise en œuvre des grands projets structurants l'avenir,
 - Assurer la transition écologique.
- **Investir pour maîtriser les coûts de fonctionnement à venir :**
 - Voirie et économies d'énergies,
 - Outils et méthodes.



Préserver le cadre de vie et affirmer l'identité balnéaire de la ville

- Front de mer (3 000 K€)



- Cœur de ville : 4 M€



Préserver le cadre de vie et affirmer l'identité balnéaire de la ville

- Aménagement d'axes structurants de voiries et extension progressive des « zones 30 km/h » (3 220 K€)
- L'entretien de la voirie (1 000 K€) et l'enfouissement des réseaux (650 K€),
- La vidéoprotection avec l'installation de nouvelles caméras (150 K€),
- Modernisation du minigolf et de l'espace boisé,





Promouvoir une ville dynamique, solidaire et vivante toute l'année

- Le cinéma et la salle polyvalente (2 700 K€),
- La poursuite rénovation des infrastructures du Ninon Tennis Club (300 K€),





Promouvoir une ville dynamique, solidaire et vivante toute l'année

- Réagencement de la médiathèque (270 K€),
- La poursuite des animations, sous réserve des contraintes sanitaires,
- Enveloppe pour maîtrises foncières et créer un lotissement dans le quartier des Forges,
- PUP Parc d'Armor



S'engager collectivement dans la transition écologique

- L'éclairage public (1 200 K€),
- Végétalisation des projets urbains (place du marché),
- Développements des mobilités douces,
- Isolation des bâtiments,
- Verger conservatoire au parc paysager,
- Restauration : + 30 K€ pour l'achat de denrées alimentaires bio et/ou bénéficiant de labels

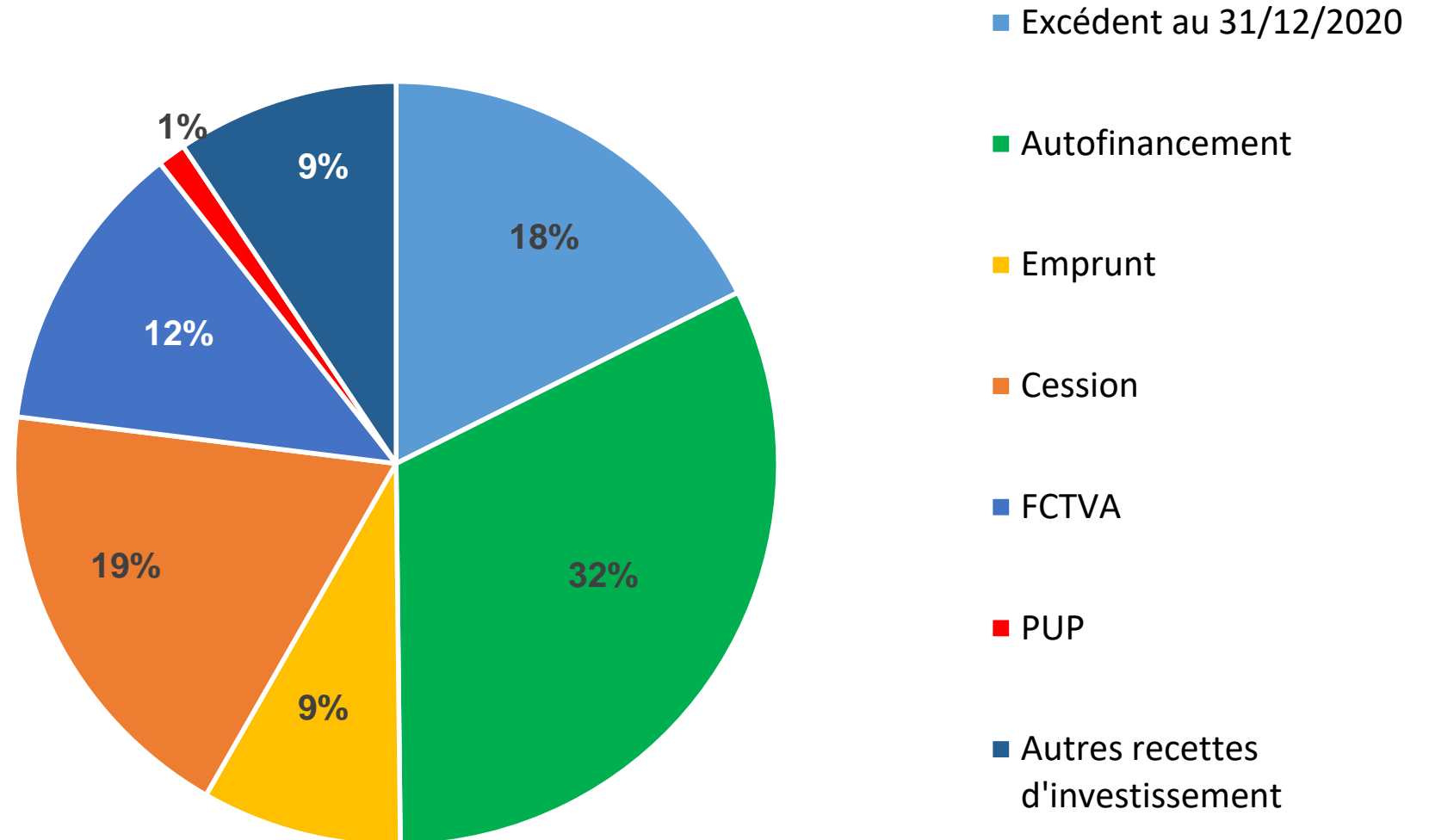


Poursuivre une gestion rigoureuse et responsable de la collectivité

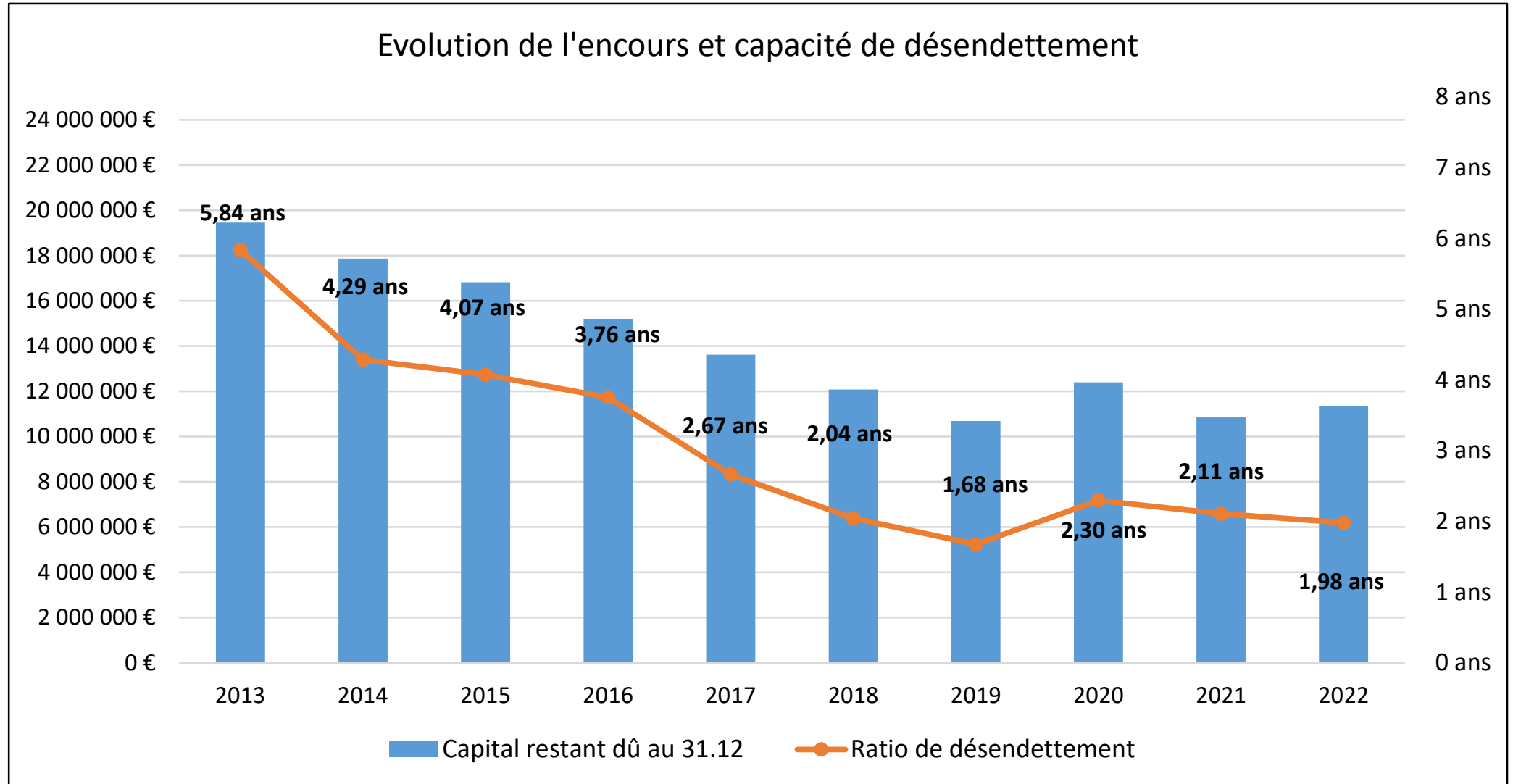
- L'entretien des bâtiments municipaux (700 K€),
- Eglise de Saint-Sébastien (75 K€), complexe Prioux (50 K€) et réhabilitation des bâtiments communaux de la plage (350 K€),
- Modernisation de l'administration (matériels informatiques, logiciels, ...),
- Equipements des services municipaux,
- L'AD'AP (175 K€),
- Rachat auprès de la SPL et acquisition de panneaux photovoltaïques,
- ...

Un recours modéré à l'emprunt

Comment Pornichet finance ses investissements : 2021/2022



Un ratio de désendettement très performant





Ce ROB 2021/2022 met en avant :

- Les conséquences financières de la crise sanitaire, notamment sur les recettes de fonctionnement,
- Maintien d'un haut niveau d'autofinancement sur 2021 et 2022,
- La mise en œuvre du projet politique avec notamment l'alimentation durable, la transition énergétique, le développement des mobilités douces et la végétalisation de nos espaces publics,
- La poursuite de la maîtrise des dépenses de fonctionnement,
- Un recours à l'emprunt limité.



Rapport d'orientations budgétaires 2021

Conseil municipal du 18 novembre 2020